



**Le 25 mars 2021**

### TABLE DES MATIÈRES

#### COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

#### RACISME

M. Melanson

L'hon. M<sup>me</sup> Dunn

M. Melanson

L'hon. M<sup>me</sup> Dunn

M. Melanson

#### SERVICES AUX ÉLÈVES

L'hon. M. Cardy

L'hon. M. Cardy

L'hon. M. Cardy

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

M. Melanson

L'hon. M. Cardy

### CORONAVIRUS

M. D'Amours

L'hon. M<sup>me</sup> Shephard

M. D'Amours

M. D'Amours

M. D'Amours

L'hon. M<sup>me</sup> Shephard

### CHEMINS

M<sup>me</sup> Mitton

L'hon. M<sup>me</sup> Scott-Wallace

M<sup>me</sup> Mitton

L'hon. M. Higgs

### INONDATIONS

M. Austin

L'hon. M. Flemming

### CANNABIS NB

M. Austin

L'hon. M. Higgs

### MALADIE

M. Landry

L'hon. M<sup>me</sup> Shephard

[Traduction]

### COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Merci, Monsieur le président. Merci pour les voeux d'anniversaire, mais laissons cela de côté pour l'instant.

La CBC a confirmé ce matin ce que nous avons toujours su. Le premier ministre a laissé sa trace sur la lettre qui a été envoyée à la CESP, ce qui a obligé le ministre — après que les fonctionnaires du ministère lui aient conseillé de ne pas s'en mêler — à tenter d'exercer son influence sur la CESP pour augmenter de 1 million de dollars par semaine les coûts du combustible des gens du Nouveau-Brunswick.

Le premier ministre dit qu'il le referait. Il n'y a aucune reconnaissance de l'éventualité d'un conflit d'intérêts ou même d'un abus de pouvoir. Les vrais chefs se retirent par simple bon sens. Ils se refusent de dossiers qui pourraient constituer un conflit d'intérêts apparent ou réel. Monsieur le premier ministre, saviez-vous que les chefs agissent ainsi? Pourquoi n'avez-vous pas agi ainsi?

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je sais pertinemment que les vrais chefs prennent position et assument la responsabilité de ce qu'il faut dans la province. Je ne refuse pas de relever les défis qui se posent à nous dans la province. En raison de la fermeture d'une raffinerie à Terre-Neuve, des problèmes d'approvisionnement sont imminents, d'après ce que nous voyons. Des personnes au nombre de 250 ont été mises à pied, et des sommes d'environ 100, 200, 300 ou 400 millions de dollars ne seront pas dépensées cette année.

Nous avons simplement demandé aux gens de la CESP, et ce, par écrit, d'examiner la demande en question et d'en faire une priorité. Nous n'avons pas eu recours à des moyens détournés. Nous n'avons rien fait. Nous avons mis notre requête par écrit et demandé à notre conseiller juridique la formulation appropriée pour qu'il n'y ait aucune influence et qu'elle dise simplement ce qui suit : La situation est sérieuse ; il s'agit d'un problème d'approvisionnement, problème qu'il nous faut régler dans notre province ; veuillez examiner la demande.

La CESP a examiné la demande. Elle a offert de le faire. La compagnie a été entendue plus tard. Toutefois, la CESP a offert d'examiner la demande. Elle l'a examinée, mais l'a rejetée. Le système a fonctionné, Monsieur le président, et nous avons défendu les intérêts de notre province.

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Le premier ministre peut crier autant qu'il le veut. Son ancien employeur est un employeur important et une compagnie

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

assez grosse pour défendre ses propres intérêts. Il faut vous rendre compte, en tant que premier ministre, que tout ce qui est envoyé en votre nom peut être perçu comme de l'influence. En tant que premier ministre de la province, vous devez le reconnaître.

Quoi qu'il en soit, des fonctionnaires ont conseillé au ministre, ou par l'entremise de son sous-ministre, de ne pas intervenir. En raison de l'abus de pouvoir de votre cabinet et du plus haut niveau du gouvernement, vous avez malgré tout décidé d'obliger le ministre à envoyer la lettre en question. Ce dernier ne semble même pas avoir joué un rôle dans le processus. Auriez-vous l'obligeance d'admettre que, lorsque vous envoyez une lettre ou demandez à vos ministres de le faire, cela donne l'impression qu'il y a tentative d'influence?

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Je me rends compte que le chef de l'opposition estime en savoir bien plus à cet égard que le conseiller juridique. Il comprend beaucoup mieux le système, et son avis est d'une importance capitale.

Il ne s'agissait pas du tout d'un coup de force. La question dont nous avons discuté était axée sur la collaboration. Quelle sera la suite des choses? Que devrions-nous faire ensuite? Devons-nous faire quoi que ce soit?

Nous avons observé ce que la Nouvelle-Écosse a fait. Nous n'avons pas procédé ainsi. Nous avons observé ce que Terre-Neuve a fait. La Nouvelle-Écosse a augmenté les prix de 2,5 ¢. Nous n'avons pas procédé ainsi. Terre-Neuve a augmenté les prix de 6 ¢ après la fermeture de la raffinerie. Nous n'avons pas procédé ainsi. Si le chef se retrouvait dans la même situation, il ne dirait pas de ne rien faire ou de regarder faire. Il dirait : Comment savoir s'il s'agit d'un véritable problème? Nous ne prendrons pas une telle décision de façon arbitraire.

C'est exactement ce que nous avons fait, d'autant plus que j'ai des liens avec la compagnie. Aucune décision arbitraire n'a été prise à cet égard. Il s'agissait plutôt de respecter le processus complètement, mais de façon accélérée, de sorte que nous connaissions les répercussions avant que la raffinerie dans notre province ferme comme celle à Terre-Neuve.

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Le premier ministre ne semble même pas admettre ce qu'il a fait. En tant que premier ministre de la province, il devrait savoir ce qui est bien et ce qui est mal. Dans sa position ou celle de tout ministre, s'il y a un conflit d'intérêts apparent ou même réel, il faut se récuser. Le processus fonctionne bien, certainement, mais il y a des personnes hautement qualifiées qui peuvent prendre de telles décisions fondées sur des renseignements qu'ils obtiennent sans l'influence du premier ministre. Pourquoi n'avez-vous pas laissé le processus se dérouler comme cela se fait habituellement? Nous n'avons encore jamais vu cela, soit qu'un ministre ait été obligé



# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

d'envoyer une lettre au nom du premier ministre. Pourquoi n'avez-vous pas signé la lettre? Pourquoi ne l'avez-vous pas signée, étant donné que vous l'aviez approuvée? Dites-nous pourquoi vous ne l'avez pas signée.

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, nous comptons un grand nombre de ministères au sein desquels les ministres assument la responsabilité de ce qu'ils envoient, et nous collaborons pour parvenir à une entente. J'ai dit, en soutien au ministre, lorsque j'ai été contesté... Lorsque tout le monde a dit que nous ne pouvions pas du tout agir ainsi et que le ministre n'aurait pas dû agir ainsi, j'ai dit : Je ne trouve rien à redire à cet égard.

Nous devons comprendre la situation. Nous avons dû procéder à un examen accéléré et nous avons révisé la lettre avec le conseiller juridique pour nous assurer de ne pas franchir la ligne.

(Exclamations.)

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Je veux aussi répéter que le système a fonctionné. Les gens de la commission ont rejeté la demande, Monsieur le président. Manifestement, ils n'avaient pas assez de renseignements. Ils ont demandé des renseignements supplémentaires, mais la compagnie a refusé de fournir de plus amples détails. Le système a donc fonctionné. Quelle preuve supplémentaire vous faut-il du bon fonctionnement du système? Lorsque la compagnie a finalement fait marche arrière, la décision a été prise de ne pas augmenter les marges, et c'est tout. Monsieur le président, nous avons fait notre travail et nous en sommes fiers.

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : L'ancien employeur du premier ministre est une entreprise très respectée. L'entreprise crée beaucoup d'emplois. D'après les réponses et les propos du premier ministre, nous savons que celui-ci connaît bien l'industrie en question. Voilà pourquoi il aurait dû se récuser et ne pas participer directement au processus, car sa charge, à savoir sa position, laisse croire qu'il essaie d'influencer le résultat d'un processus qui doit être complètement indépendant. Il est difficile de croire que le premier ministre ne saurait même pas ce qui est bien et ce qui est mal, ni ce qui représenterait une situation de conflit d'intérêts apparent ou peut-être réel.

Le commissaire à l'intégrité examinera la situation, et j'espère qu'il tiendra compte de tous les éléments — ce qui a été rendu public et ce qui ne l'a pas été aussi, ainsi que tous les renseignements utilisés. Espérons que le premier ministre collaborera.

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, il n'y a pas lieu de s'inquiéter lorsqu'on n'a rien à cacher. L'ensemble du processus est bien documenté. Toute la situation ainsi que la lettre en question en disent long. La lettre proprement dite a été examinée par le Cabinet du procureur général afin de déterminer si un problème se posait à cet égard, et celui-ci a dit qu'aucun problème ne se posait. Vous ne demandez rien de plus qu'un examen de la situation.

Un point c'est tout. Il n'y a aucune ambiguïté. Un examen a été fait. Cela a été fait. Je suis très satisfait du processus, et la décision a fini par être prise. Dans le présent contexte, le processus s'est déroulé comme il se doit.

Que nous restions les bras croisés à regarder les compagnies ou les difficultés, peu importe où elles se posent dans la province... Cela revient à poser la question suivante : Comment gérer une telle situation de façon raisonnable et efficace? Monsieur le président, je suis satisfait des relations qu'entretient notre gouvernement non seulement avec les entreprises, mais aussi avec les investisseurs. Nous voyons un nombre record d'investisseurs en ce moment ; ces derniers ont donc aussi une bonne image du Nouveau-Brunswick. Nous poursuivrons sur notre lancée.

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

## RACISME

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Il est certainement évident que le gouvernement actuel abuse de son pouvoir — le gouvernement actuel abuse de son pouvoir.

Hier, une annonce a été faite au sujet de la création d'un poste de commissaire pour examiner la question du racisme systémique. Au Nouveau-Brunswick, il y a beaucoup trop de racisme et de discrimination. Il y en a envers les membres des Premières Nations. Il y en a envers les personnes de couleur, les femmes, les personnes handicapées, les membres de la communauté LGBTQ2+ et bien d'autres personnes.

Il faudrait se poser des questions et se demander pourquoi cette annonce a été faite hier. Était-ce en raison de ce que la CBC allait révéler ou rendre public aujourd'hui, afin de détourner l'attention sur le plan médiatique? Nous ne le saurons jamais. Nous ne le saurons jamais. Toutefois, Monsieur le président, le premier ministre doit nous dire ceci : Qui sera le commissaire? Pourquoi un tel examen n'est-il pas mené dans le cadre de la *Loi sur les enquêtes*? Passons à l'action.

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

**L'hon. M<sup>me</sup> Dunn** (Saint John Harbour, ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises, ministre responsable d'Opportunités NB, ministre responsable de l'Immigration, ministre des Affaires autochtones, PC) : Je remercie le député d'en face de la question. Monsieur le président, j'aimerais dire ce qui suit. Puisque je suis personnellement mariée à une personne de couleur, je peux vous dire qu'il s'agit d'un énorme problème dans la province. La situation me tient à coeur personnellement, et elle devrait tenir à coeur à chaque personne du Nouveau-Brunswick.

Le fait que les gens de l'opposition prennent la parole ici aujourd'hui... La situation est très regrettable. Hier était une journée historique dans la province. Nous sommes la première province à reconnaître en fait le problème. Nous sommes la première province à dire que nous prendrons des mesures à cet égard. Si vous pensez qu'il est acceptable de prendre la parole ici pour nous reprocher d'avoir agi alors que vous n'avez rien fait en ce sens, alors, vous devriez avoir honte.

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Non, c'est votre gouvernement qui devrait avoir honte. Savez-vous pourquoi? Les communautés et les dirigeants des Premières Nations ne sont aucunement respectés — aucunement, il n'y a même pas de consultations. Ils n'ont même pas participé à ce qui a été annoncé hier. Avant Noël, il y a eu un refus — un refus — de mener une enquête indépendante pour les Premières Nations en raison du racisme systémique. Le premier ministre a dit qu'il y avait trop de rapports et que nous n'avions pas besoin d'en avoir davantage.

Puis, après coup, un poste de commissaire a été annoncé hier pour examiner la situation dans le cadre d'un processus de consultation — nous devons donc bel et bien aborder la question. Aucun pouvoir d'assignation n'est accordé. Aucune enquête n'est menée en vertu de la *Loi sur les enquêtes* afin de faire comparaître des gens, de vraiment comprendre ce qui se passe et de déterminer la source du racisme.

Pourquoi n'avez-vous pas reconnu le racisme systémique que subissent les Premières Nations, et pourquoi n'avez-vous pas fait preuve de respect en les consultant au sujet de votre annonce d'hier?

**L'hon. M<sup>me</sup> Dunn** (Saint John Harbour, ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises, ministre responsable d'Opportunités NB, ministre responsable de l'Immigration, ministre des Affaires autochtones, PC) : Encore une fois, je suis reconnaissante de la question du député d'en face. Monsieur le président, j'aimerais dire ce qui suit. Tout d'abord, l'objectif de l'annonce d'hier était de dire que le gouvernement prendra réellement les mesures dont il a parlé, ce qui est une approche complètement différente de celle des gouvernements précédents. Ensuite, j'aimerais dire ce qui suit. Beaucoup de consultations auront lieu. Il y aura une grande mobilisation.

Je vous demanderais aussi de faire attention et de vous assurer de comprendre que le problème ne touche pas que les Premières Nations. Il touche les personnes néo-

## Questions orales

canadiennes, les personnes noires du Canada et de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick qui vivent chaque jour une telle réalité. C'est un triste jour quand l'opposition prend la parole pour dire que le gouvernement actuel a commis une erreur, car ce dernier étudie la question et appliquera des recommandations afin de changer la façon dont fonctionne la province.

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : N'essayez pas de nous faire la leçon pour ce qui est de comprendre le racisme et le racisme systémique. Nous savons qu'il existe. J'ai nommé certains des groupes, des segments de la population, qui font l'objet de discrimination ou de racisme. Nous devons nous en occuper. Nous sommes tout à fait d'accord.

Voici ce que j'ai demandé : Pourquoi n'avez-vous pas consulté les Premières Nations? Pourquoi n'avez-vous pas reconnu que le racisme systémique existe en ce qui concerne les Premières Nations? Pourquoi n'avez-vous pas lancé d'enquête?

[Original]

## SERVICES AUX ÉLÈVES

Monsieur le président, je vais passer à un autre sujet, soit celui des psychologues au Nouveau-Brunswick. On voit que le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance veut toujours imposer ses idées et ses solutions.

On sait qu'une personne qui est déménagée au Nouveau-Brunswick et qui a postulé à un poste de psychologue scolaire a reçu une réponse du système disant que le poste n'existait plus. Alors qu'il y a plus de 40 postes vacants au Nouveau-Brunswick pour des psychologues qui veulent travailler pour nos enfants, on nous dit qu'il n'y a même pas de poste ouvert en psychologie.

[Traduction]

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé. Le temps est écoulé, Monsieur le député.

**L'hon. M. Cardy** (Fredericton-Ouest—Hanwell, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Monsieur le président, puisqu'aucune question n'a été posée, je suis content de parler des grands progrès que notre province fera pour résorber l'énorme retard dont les gouvernements précédents ne se sont pas occupés. Lorsque j'ai accepté le poste de ministre de l'Éducation...

(Exclamations.)

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

**L'hon. M. Cardy** (Fredericton-Ouest—Hanwell, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Le député d'en face dit que c'est honteux. Lorsque j'ai entendu les gens de mon ministère affirmer...

(Exclamations.)

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Monsieur le député.

**L'hon. M. Cardy** (Fredericton-Ouest—Hanwell, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Les experts qui gèrent notre système d'éducation ont dit que les gouvernements précédents avaient refile le problème et avaient remis la question parce qu'ils savaient qu'ils se heurteraient à une certaine résistance. Ils savaient qu'ils subiraient de tels contrecoups sur le plan politique.

Tous les postes de psychologue disponibles dans notre système doivent être remplis, mais, même s'ils le sont, Monsieur le président, nous avons besoin de ressources supplémentaires. Pour ce qui est de résorber le retard dans les évaluations psychoéducatives, les psychologues sont comme les généraux dans l'armée, mais nous avons besoin de simples soldats. C'est ce que nous obtiendrons en recrutant des enseignants-ressources hautement qualifiés qui sont déjà titulaires d'une maîtrise et qui recevront 952 heures de formation spécialisée.

Nous nous occuperons du retard. Nous ne remettons plus la question. Nous défendons les intérêts des enfants de la province.

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

[*Original*]

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, le ministre vient de dire qu'il faut traiter de la situation du manque de psychologues dans le système scolaire. Je vous parle d'une situation ici. Le concours SP-021 était ouvert. Une personne qualifiée pour être psychologue est déménagée au Nouveau-Brunswick. Elle a postulé le 20 décembre 2020. Le 4 janvier 2021, elle a reçu un accusé de réception disant que le poste n'existait plus.

Il y a des personnes qui veulent jouer un rôle pour aider nos enfants. Nous savons qu'il y a au moins 40 postes vacants en psychologie scolaire. Si le ministre consultait ; s'il discutait avec les districts scolaires, avec les fonctionnaires du ministère et avec les professionnels, et s'il écoutait pour entendre quels sont les besoins...

Il y a des possibilités, alors pourquoi cette personne qui regarde maintenant du côté des États-Unis ne peut-elle pas avoir un travail au Nouveau-Brunswick?

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

**L'hon. M. Cardy** (Fredericton-Ouest—Hanwell, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci, Monsieur le président. Merci pour la question, qui nous amène à quelque chose qui est tellement important. Nous avons un grand problème aujourd'hui avec les professionnels qui essaient de venir dans notre province à partir d'autres pays ou même des autres provinces canadiennes. Ces personnes ne sont pas considérées comme étant qualifiées et elles ne sont pas acceptées par les groupes professionnels ici, dans la province, comme le Collège des psychologues du Nouveau-Brunswick ou les collèges de médecins. Je connais personnellement une femme ayant deux doctorats en psychologie. Elle ne peut pas pratiquer ici, au Nouveau-Brunswick, parce qu'elle doit retourner à l'école. Nous devons traiter de ce dossier.

Cependant, pendant que nous essayons de régler ce problème, nous devons passer à l'action. C'est pour cette raison que nous agissons aujourd'hui pour ajouter au nombre de psychologues que nous aurons à notre disposition. Cela en même temps que nous sommes en négociations avec le syndicat qui représente ces professionnels. J'espère que nous pourrons améliorer leurs conditions de travail.

En même temps, nous allons agir pour mettre en place les 25 membres du personnel enseignant hautement qualifiés pour traiter de cet arriéré. Merci, Monsieur le président.

[Traduction]

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

[Original]

## CORONAVIRUS

**M. D'Amours** (Edmundston—Madawaska-Centre, L) : Monsieur le président, lors de la crise dans les foyers de soins dans la zone 4, j'ai personnellement demandé une campagne de tests sans rendez-vous, et la réponse a tout simplement été non. Samedi dernier, j'ai refait la même demande pour avoir du dépistage sans rendez-vous dans la région d'Edmundston, et la réponse a encore été non.

La ministre de la Santé doit comprendre qu'elle a perdu cinq précieux jours de dépistage. On nous dit que le variant est présent et qu'il se propage plus rapidement. La ministre peut-elle alors expliquer pourquoi elle a perdu cinq précieux jours pour faire du dépistage sans rendez-vous dans la région d'Edmundston, quand nous savons que le nombre de cas augmente dans cette région? Il y a eu de l'inaction. Qu'a voulu faire la ministre dans ce cas-ci?

[Traduction]

**L'hon. M<sup>me</sup> Shephard** (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, je suis reconnaissante de la question du député d'en face. Je pense qu'il est



# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

vraiment important de noter que la Santé publique donne chaque jour des séances d'information du matin. Les séances d'information ont lieu sept jours sur sept. La Santé publique est au fait de la façon dont évoluent les différentes situations. Nous nous tournons vers elle pour obtenir des conseils, et nous prenons des décisions fondées sur ses recommandations.

Je tiens aussi à dire, Monsieur le président, que nous n'avons eu aucune difficulté à faire tester quiconque souhaitant l'être. Voilà qui est très important. Or, étant donné que la situation évolue, nous avons pris hier des mesures pour ouvrir une clinique de dépistage de masse qui aura lieu au cours des deux prochains jours. Le dépistage de masse est effectué pour différentes raisons, soit pour sensibiliser davantage les gens, pour les rassurer sur le fait que nous prenons la situation en main ou pour nous informer que le problème est plus sérieux que ce qui était soupçonné. Jusqu'à hier, nous n'avions pas de véritables préoccupations au sujet de la façon dont nous procédions.

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Madame la ministre.

[*Original*]

**M. D'Amours** (Edmundston—Madawaska-Centre, L) : Monsieur le président, si le dépistage avait débuté samedi dernier, comme je l'ai demandé, nous aurions peut-être été en mesure, aujourd'hui, d'avoir moins de cas dans la zone 4. Cela, c'est la responsabilité de la ministre.

[*Traduction*]

(Exclamations.)

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre. Mesdames et Messieurs les parlementaires, je vais...

[*Original*]

**M. D'Amours** (Edmundston—Madawaska-Centre, L) : Merci, Monsieur le président.

[*Traduction*]

(Exclamations.)

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Monsieur le député, Monsieur le député.

[*Original*]

**M. D'Amours** (Edmundston—Madawaska-Centre, L) : Merci, Monsieur le président, de ramener à l'ordre les parlementaires du côté du gouvernement.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

Hier soir, j'ai appris que cinq pharmaciens déjà vaccinés de la région d'Edmundston ne pouvaient plus vacciner à partir de ce matin, en raison du fait que leurs enfants fréquentent une des écoles fermées de la zone 4. C'est la même situation pour des techniciennes en pharmacie. Les professionnels de la santé peuvent continuer leur tâche, mais, là, nous arrêtons les gens qui font la vaccination.

J'ai reçu le commentaire suivant : Le gouvernement est-il conscient que nous allons devoir annuler les rendez-vous de personnes, comme des camionneurs, qui doivent recevoir leur vaccin aujourd'hui et demain? Certains de ces camionneurs repartiront pour des voyages de deux à trois semaines sans être vaccinés. C'est tellement illogique. Quand la ministre de la Santé va-t-elle évaluer l'incidence de cette décision...

[Traduction]

**L'hon. M<sup>me</sup> Shephard** (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, en raison de la réalité liée à la COVID-19, il faut procéder quotidiennement à une évaluation constante des données. Je comprends qu'il y a maintenant un certain niveau de stress à Edmundston. Je comprends qu'il y a des préoccupations, et les parlementaires se montrent extrêmement coopératifs afin de nous aider à livrer le bon message. Il demeure que les mesures de santé publique sont efficaces, et nous devons continuer à livrer ce message.

En ce qui concerne le dépistage de masse, la clinique de dépistage est ouverte aujourd'hui et le sera demain. Nous encourageons toutes les personnes de la région concernée à s'y rendre, si elles le souhaitent, pour subir un test ; ainsi, nous pourrions totalement comprendre toute la portée de la situation avec laquelle nous sommes aux prises. Monsieur le président, nous surveillerons la situation de très, très près. Nous la surveillons de très, très près. Je remercie les parlementaires d'en face de nous aider à toujours livrer un message positif aux gens des collectivités qu'ils représentent. Merci, Monsieur le président.

[Original]

## CHEMINS

**M<sup>me</sup> Mitton** (Memramcook-Tantramar, V) : Monsieur le président, j'ai été abasourdie d'apprendre que, au cours des deux dernières années, le gouvernement provincial a réduit de 60 % le financement du programme de subventions des routes municipales désignées. Dans un article de *l'Acadie Nouvelle*, Yvon Godin, maire de Bertrand et président du Forum des maires de la Péninsule acadienne, affirme que plusieurs municipalités de sa région ont dû mettre de côté des projets en raison de la réduction des fonds.

[Traduction]

Ce n'est pas que dans le Nord qu'il en est ainsi. J'ai aussi constaté la même chose dans mon coin de la province. Des projets de Port Elgin et de Dorchester ont été rejetés, et ce n'est pas la première fois. Rien que cette année, la valeur globale des demandes présentées a été de

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

61 millions de dollars, soit six fois le budget affecté, ce qui m'amène à me demander comment de telles décisions sont prises.

La ministre des Transports et de l'Infrastructure peut-elle répondre aux questions simples que voici : Combien de projets ont été approuvés cette année, et combien ont été rejetés?

**L'hon. M<sup>me</sup> Scott-Wallace** (Sussex-Fundy-St. Martins, ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, ministre responsable de l'Égalité des femmes, PC) : Je vous remercie de la question, Monsieur le président. Je prends la parole aujourd'hui au nom de la ministre des Transports, qui n'est pas ici aujourd'hui. Je prends note de votre question et je vous assure que j'obtiendrai les détails du programme pour vous. Merci.

**M<sup>me</sup> Mitton** (Memramcook-Tantramar, V) : Merci, Monsieur le président. J'ai hâte de recevoir des réponses à mes questions. Le fameux chemin Jolicure a défrayé la chronique cette semaine parce que Postes Canada a déterminé qu'elle ne pouvait pas y livrer le courrier à cause du piètre état du chemin. Toutefois, le chemin Jolicure n'est pas la seule route négligée dans ma circonscription, voire dans la province. Il ne s'agit pas seulement de routes non revêtues ou de routes peu fréquentées. Près de Jolicure, la route 16, qui fait partie de la Transcanadienne, est tellement raboteuse que c'en est gênant, et elle aurait dû être remise en état il y a des années. Étant donné qu'il s'agit de la route principale qui sert de liaison avec l'Île-du-Prince-Édouard et que beaucoup de gens du coin, de camions et de touristes y circulent, l'état de la route fait honte au Nouveau-Brunswick. J'ai entendu des plaintes bien fondées de la part de personnes de ma circonscription et même de provinces voisines comme l'Île-du-Prince-Édouard.

Les gens qui vivent à l'extérieur des municipalités comptent sur la province pour l'entretien des routes, mais la province ne répond pas aux attentes à cause de l'insuffisance chronique des fonds et d'une gestion inadéquate des actifs. La ministre des Transports et de l'Infrastructure pense-t-elle vraiment que le budget de son ministère est adéquat pour assurer des routes sécuritaires et à tout le moins praticables dans notre province?

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Merci, Monsieur le président. Je pense que c'est là l'objet fondamental de notre programme de gestion des actifs. Voilà en fait ce sur quoi nous concentrons nos efforts. Le budget de capital et les budgets des dépenses du MTI demeurent les mêmes, malgré la pandémie. Ils n'ont subi aucune réduction. À mon avis, ce qu'il faut retenir à cet égard, c'est que nous avons beaucoup de routes dans la province. Je pense qu'il y en a plus par habitant qu'ailleurs. Combien de fois entendons-nous dire : Construisez une nouvelle route, élargissez à quatre voies encore une route ; ne faites pas en sorte que les routes soient sécuritaires et praticables, mais construisez-en simplement d'autres?

Nous devons réparer nos actifs. Je suis d'accord avec la députée d'en face : Nous devons nous concentrer sur les routes que nous avons et faire en sorte qu'elles soient praticables

## Questions orales

et adéquates dans toutes les régions de notre province pour que nous puissions accueillir des touristes dans chaque secteur sans qu'ils reprennent la route à la hâte afin de quitter une collectivité. Je sais qu'il s'agit plutôt d'une route principale, comme vous l'avez signalé. Néanmoins, concentrons-nous sur nos actifs. Assurons un réseau routier efficace et efficient qui permet de conduire en toute sécurité pour que les gens veuillent se rendre dans chaque coin de notre province.

### INONDATIONS

**M. Austin** (Fredericton-Grand Lake, chef, AG) : Monsieur le président, au cours des dernières années, la région de Grand Lake a subi des inondations consécutives, bien qu'elle ait eu droit à un certain répit l'année dernière. Les crues des eaux ont causé beaucoup de dommages aux collectivités locales, aux entreprises et aux propriétaires. Même si le gouvernement ne peut pas empêcher la crue des eaux, il peut se préparer afin de contribuer à en atténuer les effets et d'aider ceux qui ont besoin d'un coup de main. Étant donné que la saison des crues approche à grands pas, ma question s'adresse au ministre de la Sécurité publique. Le ministre peut-il nous dire ce que les premiers indicateurs révèlent à son ministère en ce qui a trait aux inondations potentielles cette année?

**L'hon. M. Flemming** (Rothesay, ministre de la Justice et de la Sécurité publique, procureur général, PC) : Je vous remercie de la question. La saison des crues est bel et bien arrivée. Les inondations nous préoccupent, et, au ministère de la Sécurité publique, nous en sommes bien conscients. Trois facteurs entrent en jeu en ce qui concerne les inondations. D'abord, il y a la quantité de neige tombée pendant l'hiver, ensuite, un dégel rapide, puis des pluies abondantes. Or, nous ne pouvons pas prédire l'avenir, mais la situation jusqu'ici nous permet d'être raisonnablement optimistes. Nous n'avons pas eu beaucoup de neige, le dégel est graduel, et nous n'avons pas reçu de pluies abondantes. Toutefois, nous ne nous sommes pas encore tirés d'affaire, et nous ne le saurons pas vraiment avec certitude jusqu'au début mai. Le programme Surveillance des cours d'eau est en place, mené en collaboration avec mon bon ami le ministre de l'Environnement. Les eaux sont modélisées quotidiennement, tout comme la saturation du sol et des choses du genre. Je peux assurer au député d'en face que nous sommes bien au courant de la situation, que nous la surveillons attentivement et constamment, et que nous sommes d'un optimisme prudent.

### CANNABIS NB

**M. Austin** (Fredericton-Grand Lake, chef, AG) : Merci, Monsieur le président. Merci, Monsieur le ministre, d'avoir répondu à la question.

J'aimerais changer un peu de sujet. En 2018, le Parti progressiste-conservateur a pris l'engagement de privatiser Cannabis NB. J'ai été déçu d'apprendre que son concept de la privatisation consistait à sortir le modèle de vente d'un monopole gouvernemental pour chercher à le donner à un monopole privé, ce qui aurait entraîné en cours de route des

## Questions orales

milliers de dollars en dépenses. Dès le début, cette méthode ne me plaisait pas. Je crois que la vente au détail de cannabis — et toute vente au détail d'ailleurs — devrait être faite par le secteur privé. Ce n'est pas au gouvernement à vendre de la mari ni de la boisson. Il doit déjà se soucier des soins de santé, de l'éducation et des infrastructures — toutes les choses dont nous nous plaignons —, au lieu de s'occuper de certains de ces secteurs de la vente au détail.

Ma question s'adresse au premier ministre. Puisque le gouvernement a abandonné l'idée de vendre Cannabis NB à un monopole privé, s'engagera-t-il à examiner un modèle privé — réellement privé — qui permettrait au secteur privé, et non au gouvernement, de se charger de la vente au détail?

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Je vous remercie de la question. Assurément, à l'issue du processus — au fait, il s'agissait d'un processus très indépendant où aucun de nous ne participait —, nous avons obtenu le résultat il y a une semaine ou deux. Les idées présentées par les soumissionnaires, et ils étaient peut-être huit... Au bout du compte, aucun d'entre eux n'a réussi à assurer des conditions financières acceptables, à notre avis. C'est plus ou moins la recommandation que nous avons eue.

À mon avis, il importe toujours de comparer les activités du secteur privé avec celles du secteur public et, pour le gouvernement, il importe toujours de privilégier celles dans lesquelles il devrait exceller. Cela peut être la prestation des services dans le domaine de la santé, de l'éducation et des services sociaux. L'enjeu en ce qui concerne une exploitation comme Alcool NB ou Cannabis NB au sein du gouvernement, c'est toujours la manipulation de l'activité. C'est ce que nous avons constaté relativement à Cannabis NB, compte tenu des six magasins...

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

[Original]

### MALADIE

**M. Landry** (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, L) : Merci, Monsieur le président. Il y a deux jours, à la Chambre, la ministre de la Santé a dit ceci au sujet des 43 cas et des 5 décès :

[Traduction]

« Santé publique est le guide [...], et nous pourrions demander à la division de rendre compte des renseignements fournis. » Eh bien, c'est le gouvernement qui dirige, et nous vous obligeons à rendre des comptes de vos actions.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

[Original]

Depuis que ce gouvernement est au pouvoir, 41 nouveaux cas ont été cernés. La ministre de la Santé peut-elle expliquer pourquoi ni la population, ni l'opposition, ni l'Assemblée législative n'ont été informées de la situation? Peut-elle nous dire quand elle compte nous présenter un bilan détaillé de la situation, des mesures qui ont été prises et de celles qui sont prévues pour protéger notre population?

[Traduction]

**L'hon. Mme Shephard** (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, je suis très reconnaissante de la question du député d'en face. Comme nous le savons, il s'agit d'un syndrome neurologique sur lequel la Santé publique fait enquête au fur et à mesure que de nouveaux cas sont signalés.

Je ne suis pas clinicienne. Je dirais que je suis certaine que Santé publique avait besoin d'une certaine accumulation de données pour être en mesure de faire le genre de déclaration qu'elle a fait en envoyant un message aux médecins de la province. La note de service envoyée précise que Santé publique encourage tous les fournisseurs de soins de santé de la province à examiner les définitions de cas qui y sont données et d'aiguiller les patients qui répondent aux critères de ces définitions.

Des experts d'un peu partout au pays unissent leurs efforts pour aider à comprendre la maladie en question. Je sais qu'elle est une source d'inquiétude. Je suis inquiète, car il est impossible de ne pas s'inquiéter pour sa collectivité lorsque nous savons qu'il y a des grappes de cas. Nous travaillons à préparer une séance d'information pour les chefs et les parlementaires. Le tout devrait être annoncé sous peu. J'espère que la séance d'information aura lieu la semaine prochaine.

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps pour la période des questions est écoulé.